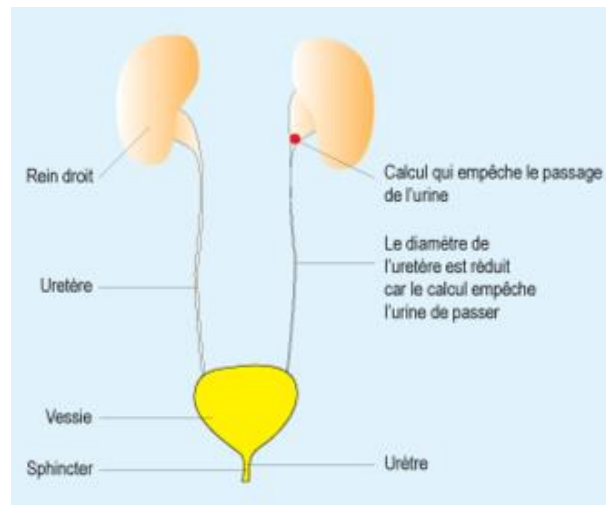


Conseil patient : colique néphrétique

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes présentés en salle d'urgence et, suite aux examens réalisés, le diagnostic de colique néphrétique a été posé.

Il s'agit d'une pierre qui se trouve dans le rein et est éliminée par les voies naturelles.



Le passage de cette pierre provoque de vives douleurs et parfois elle peut se bloquer. Il n'est pas nécessaire de vous hospitaliser actuellement car il est possible que cette pierre sorte toute seule.

Si ce n'est pas le cas au bout de 10 jours, ou s'il apparaît une complication, il faudra aller chercher la pierre.

A. Pour le suivi immédiat, vous pouvez consulter votre médecin traitant (le dossier de consultation lui est envoyé).

1. Prendre le traitement qui vous a été prescrit et boire en suffisance (au moins 1,5 L)
2. Surveiller les signes qui montrent une complication :
 - Fièvre vérifiée à $> 38^{\circ}\text{C}$,
 - Vomissements qui empêchent de prendre le traitement,
 - Majoration ou modification des douleurs,
 - Impossibilité à uriner.



Si un de ces signes apparaît, consultez votre médecin traitant ou les urgences.

3. Filtrer les urines (uriner dans un filtre à café sur une grande compresse dépliée) pour voir si la pierre est éliminée.
 4. Faire une **échographie de contrôle** d'ici 10 jours (010/437 247) afin de voir si la lithiase est toujours bloquée ou si elle a été expulsée.
 5. Si la lithiase est bloquée, il faut prendre rendez-vous **en consultation d'urologie** (010/437 235) dans le but d'ôter la pierre.
- B. Par la suite, vous pourrez prendre rendez-vous **en consultation de néphrologie** pour un bilan de prévention de lithiase (010/437 399) d'office si c'est le 2^{ème} épisode.
Le bilan ne doit pas obligatoirement être fait lors du 1^{er} épisode.

L'équipe médicale des urgences